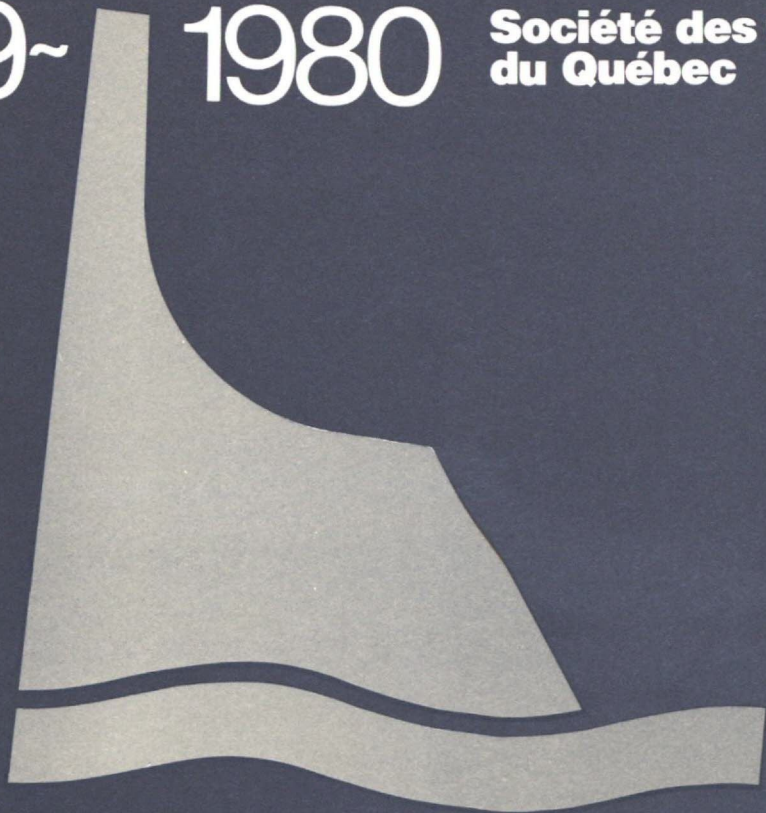



# RAPPORT ANNUEL 1979~ 1980

**Société des traversiers  
du Québec**




CANQ  
TR  
STQ  
100  
1979-80

39509



---

Rapport du président  
de la Société  
des traversiers  
du Québec



31

CANQ  
TR  
STQ  
100  
1979-80

Dépot


## Table des matières

Rapport du président de la Société des traversiers du Québec	1
Lettre du président au ministre des Transports	3
Les principaux événements	4
Divers	5
Structure administrative	6-7
Tableaux	8-9
Rapport du vérificateur général	13
États financiers	
— Bilan	14-15
— Résultats et bénéfices non répartis	16
— Évolution de la situation financière	17
— Notes complémentaires	18

Dépôt légal  
3<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-01321-2





---

Québec, le 1<sup>er</sup> août 1980

Société des traversiers du Québec

Monsieur Denis de Belleval  
Ministre des Transports  
Gouvernement du Québec

Monsieur le ministre,


J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Société des traversiers du Québec, pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1980.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 20 de sa loi organique.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président directeur général,

Marcel Latouche





## Les principaux événements

Au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1980, la Société des traversiers du Québec a poursuivi son programme d'intégration et d'amélioration de ses différents services. Elle exploite maintenant les services de traversiers entre Québec/Lévis, Matane/Baie-Comeau, Matane/Godbout, Île aux Coudres/Saint-Joseph-de-la-Rive et Sorel/Saint-Ignace. Elle assure également certains services connexes tels que restaurants, bars, stationnements, etc.

### Le personnel

La Société a eu à déplorer la perte d'un de ses administrateurs, M. Wilfrid Martel. Il est décédé en juin 1979. Monsieur Martel a prodigué ses conseils à la Société depuis sa fondation. Il s'est révélé efficace et consciencieux.

Du point de vue des relations syndicales, le présent exercice a été moins perturbé que le précédent; il n'y a eu que neuf jours de grève. Quatre conventions collectives ont été signées, soit avec la CSN à Sorel, à Lévis et à Matane et avec la CMOU à Matane. Les négociations ont été entreprises pour le renouvellement de deux autres conventions, soit avec le SIU et la CMOU à l'Île aux Coudres.

### La flotte

Six navires de la flotte ont dû visiter la cale sèche. Ce sont le Camille-Marcoux, le Lomer-Gouin, le Radisson, la Marjolaine, le Lucien L et le Trois-Rivières. Les deux derniers y sont allés deux fois chacun; la première pour inspection de routine et la seconde pour des avaries subies dans les glaces.

De plus, à la suite d'une grève chez Marine Industrie Limitée, le Camille-Marcoux a été paralysé aux chantiers du 9 mai au 21 juin, soit cinq semaines de plus qu'en cale sèche normale.

Suite à une étude effectuée en vue d'augmenter la capacité du Camille-Marcoux, un contrat a été accordé à Sométal Atlantic, de Rimouski. Les travaux doivent être exécutés au cours du prochain exercice.

Un contrat de 10 000 000\$ qui avait été accordé à Marine Industrie Ltée pour la construction de deux bacs amphidromes pour la traverse Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine, a été mené à bonne fin. Dans le but de choisir un nom pour chacun de ces bacs, un concours a été tenu dans la région de Tadoussac. Il a soulevé beaucoup d'intérêt puisque 156 concurrents ont soumis 259 propositions.

### Les installations terrestres

Une nouvelle gare maritime a été inaugurée à Québec le 4 mai et par la suite, des améliorations notables ont été apportées à la signalisation et à la circulation autour de cette gare.

Du côté de Lévis, une étude de faisabilité concernant l'utilisation conjointe d'une gare par Via Rail et la Société a été effectuée par la firme Doran et Dubé.

À Baie-Comeau, les travaux préliminaires concernant la construction d'une nouvelle gare et un nouvel aménagement du stationnement et de la circulation ont été amorcés par le personnel du ministère des Transports.

La réfection des quais et des rampes de Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres et de

---

## Divers

Saint-Joseph-de-la-Rive a été achevée par l'entrepreneur Lang Construction.

Au siège social, des plans ont été préparés en vue de l'agrandissement des bureaux.

### Les services connexes

En raison de la non-rentabilité de ses tabagies, la Société a cessé leur exploitation au cours de l'exercice. Celles de Québec/Lévis ont été fermées le 15 juin, celle de l'île aux Coudres le 9 décembre et celles de Matane le 31 mars.

Cependant, pour maintenir le service à la clientèle, des concessionnaires ont obtenu en exclusivité l'exploitation de machines distributrices.

### – Amendement à la loi

Dans le but de faciliter ses activités, la Société a préparé des projets d'amendement à sa loi et les a soumis au Ministère. Il est prévu que les amendements seront sanctionnés au cours du prochain exercice.

### – Règlement d'un litige

Depuis 1974, un litige existait entre l'entrepreneur qui avait reconstruit le quai de Lévis et la Société. Après des négociations longues et laborieuses au sujet des difficultés du chantier, des travaux supplémentaires et des responsabilités de chacune des parties, un règlement final est intervenu.

### – Système de réservation

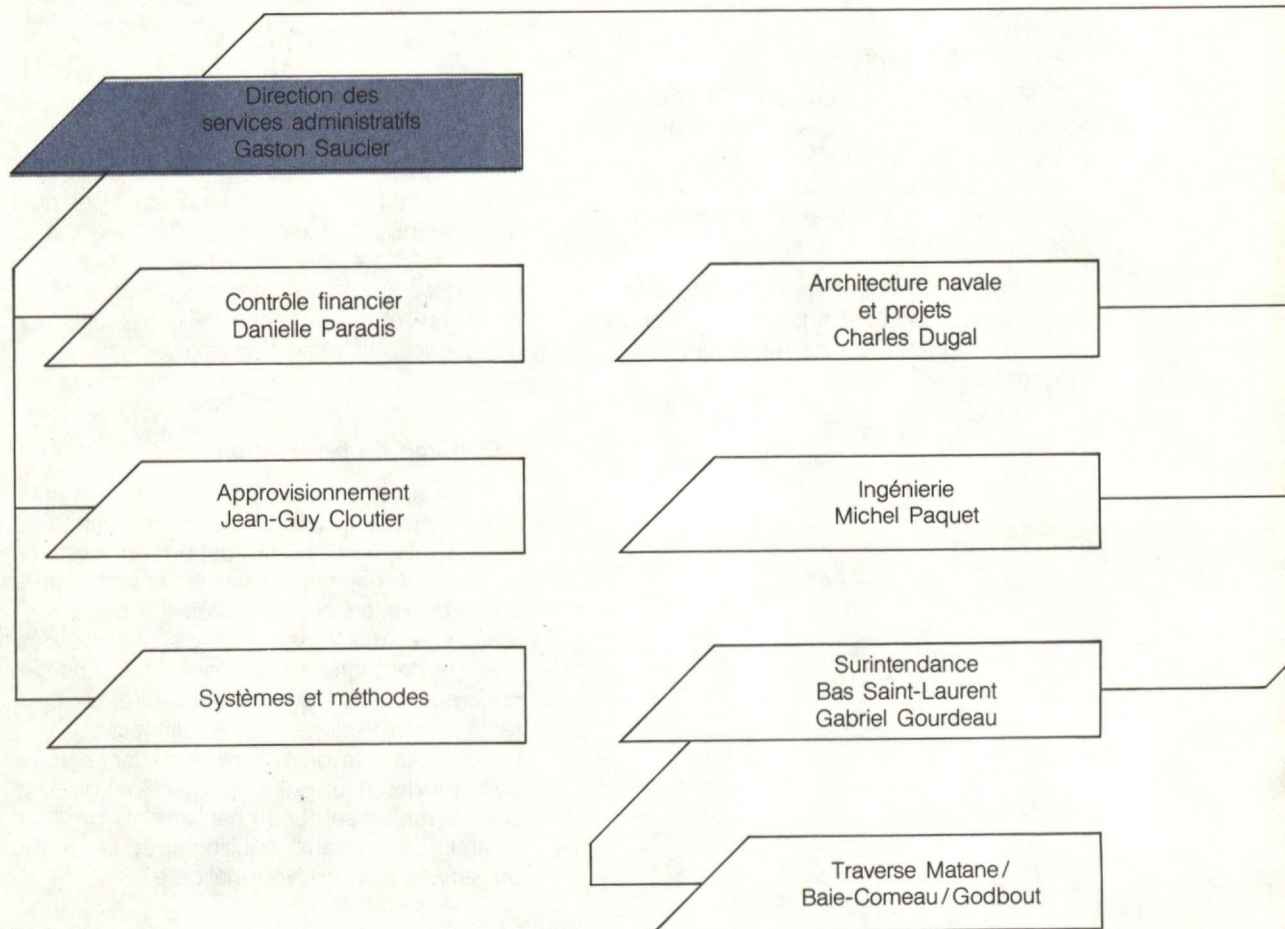
Le service de traversiers entre Matane/Baie-Comeau/Godbout est doté depuis quelque temps déjà d'un système facultatif de réservation par téléphone. Au cours de l'exercice, ce système a été amélioré et maintenant plus de la moitié des usagers demandent une réservation. Les encombrements, qui étaient autrefois courants, sont maintenant exceptionnels et les longues files de voitures en attente pendant des heures sur les quais ont diminué considérablement. Les chargements de navires sont mieux équilibrés et la qualité du service s'en trouve améliorée.

### – Assemblées du Conseil

Le Conseil d'administration a tenu 11 assemblées régulières et une assemblée de l'actionnaire.



# Structure administrative





Conseil d'administration

Présidence et Direc-  
tion générale  
Marcel Latouche

Direction des  
opérations  
Patrice St-Amant

Direction du personnel  
et des relations de travail  
Jules Lapierre

Entretien de la flotte  
Jacques Lizotte

Surintendance  
Saint-Laurent Central  
Pierre Légaré

Traverse  
Québec/Lévis

Traverse Saint-Joseph-  
de-la-Rive/Île aux Coudres

Traverse  
Sorel/Saint-Ignace

# Tableaux

## Tableau I

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
<b>REVENUS</b>				
<b>Transport des véhicules et des passagers</b>				
Québec / Lévis	666 311\$	782 723\$	918 426\$	974 130\$
Matane / Baie-Comeau / Godbout	2 596 896\$	3 495 267\$	2 125 519\$(a)	2 886 241\$
Île aux Coudres / Saint-Joseph	—	186 558\$	260 834\$	254 320\$
Sorel / Saint-Ignace	—	—	650 217\$	796 446\$
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>				
Québec / Lévis	2 189 114\$	2 143 879\$	2 640 118\$	2 991 150\$
Matane / Baie-Comeau / Godbout	3 024 483\$	3 726 707\$	2 765 325\$(a)	4 293 659\$
Île aux Coudres / Saint-Joseph	—	892 977\$	925 338\$	1 246 187\$
Sorel / Saint-Ignace	—	—	738 844\$	997 262\$
<b>MASSE SALARIALE</b>				
Québec / Lévis	1 826 420\$	1 817 680\$	2 222 184\$	2 399 345\$
Matane / Baie-Comeau / Godbout	2 232 042\$	2 798 068\$	2 014 523\$(a)	3 105 090\$
Île aux Coudres / Saint-Joseph	—	554 271\$	583 265\$	713 853\$
Sorel / Saint-Ignace	—	—	554 789\$	732 503\$
<b>CLIENTÈLE – Passagers</b>				
Québec / Lévis	1 313 963	1 544 613	1 526 438	1 440 594
Matane / Baie-Comeau / Godbout	298 982	331 942	204 786 (a)	262 299
Île aux Coudres / Saint-Joseph	173 609	189 654	194 182	201 950
Sorel / Saint-Ignace	129 274	399 136	477 164	496 445
<b>CLIENTÈLE – Véhicules</b>				
Québec / Lévis	396 389	483 158	406 237	438 372
Matane / Baie-Comeau / Godbout	104 953	114 916	69 801 (a)	94 535
Île aux Coudres / Saint-Joseph	101 275	109 273	128 463	138 166
Sorel / Saint-Ignace	208 063	199 507	261 225	299 979

(a) Grève du 1er sept. 1978 au 30 jan. 1979



**Tableau II** Les traversées

	Matane / Baie-Comeau / Godbout				Sorel / Saint-Ignace		
	1976-77	77-78	78-79	79-80	77-78	78-79	79-80
Prévues	2432	2404	2452	2166	17520	17520	17568
Effectuées	2536	2782	1535(a)	2074	14497	17308(a)	17408
Manquées	271	22	1119(a)	308	3023	212(a)	243
Supplémentaires	375	400	202	216	0	0	83
Réussite %	89%	99,1%	54,4%(a)	95,8%	82,7%	98,8%	99,1%

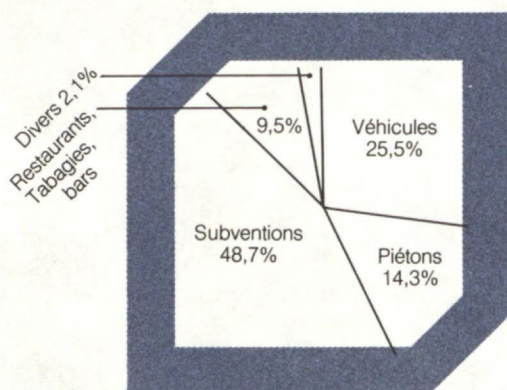
	Québec / Lévis				Île aux Coudres		
	1976-77	77-78	78-79	79-80	76-77	77-78	78-79
Prévues	30660	30660	30204	29944	9960	9578	10442
Effectuées	28856	30109	29674	29577	9826	9336	9581(a)
Manquées	1804	551	530	396	155	305	892(a)
Supplémentaires	—	—	—	29	21	63	31
Réussite %	94,1%	98,2%	98,3%	98,8%	98,4%	96,8%	91,8%(a)

(a) Grève

**Traversées manquées en 1979-1980:**

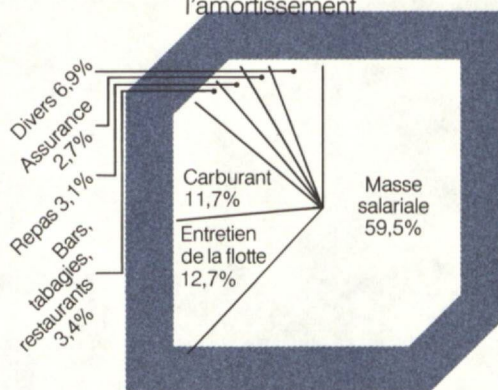
Causes:	M.B.C.G.	Q.L.	Sorel	Île aux Coudres
Grève	138	105	58	—
Température	6	76	5	6
Mécanique et cale sèche	154	172	180	140
Divers	10	43	—	72 (trafic)
Total	308	396	243	218

**Tableau III** Revenus



Divers 2,1% inclut: Stationnements, machines distributrices, intérêts sur dépôts

**Tableau IV** Dépenses excluant l'amortissement



Divers 6,9% inclut: cordage, remorquage, honoraires professionnels, entretien des quais, frais de déplacements, papeterie, timbres, téléphone, télex, entretien des locaux, frais financiers





Rapport  
du  
vérificateur  
général

États  
financiers





---


## Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société des traversiers du Québec au 31 mars 1980 ainsi que l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1980 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables énoncées à la note 2, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.,  
Vérificateur général.

Québec, le 2 juin 1980.  
(le 20 juin 1980 pour la note 12).



## Bilan

Société des traversiers du Québec  
(L.R.Q., c. S-14)

### Bilan au 31 mars 1980

#### Actif

	1980 \$	1979 \$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	1 169 450	1 639 639
Débiteurs et intérêts courus	98 761	131 565
Stocks — au coût	43 876	79 965
Frais payés d'avance	100 166	43 023
	<b>1 412 253</b>	<b>1 894 192</b>
Placement (note 3)	55 000	55 000
Immobilisations (note 4)	22 178 111	15 931 616
Frais reportés (note 5)	508 968	548 119
	<b>24 154 332</b>	<b>18 428 927</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font intégralement partie.

Signé au nom du conseil d'administration

Cyrille Jutras

Marcel Latouche



## Passif

	1980	1979
	\$	\$
À court terme		
Comptes-fournisseurs et frais courus	723 964	909 040
Solde non dépensé de subventions du gouvernement du Québec pour l'acquisition d'immobilisations	116 255	74 375
Dette à long terme (note 6)	8 892 000	955 000
Crédit reporté		
Participation gouvernementale à l'acquisition d'immobilisations (note 7)	12 710 657	14 481 778
	<b>22 442 876</b>	<b>16 420 193</b>
<hr/>		
<b>Avoir de l'actionnaire</b>		
Capital-actions		
Autorisé : 100 000 actions d'une valeur nominale de 100\$ chacune		
Émis et payé : 15 000 actions	1 500 000	1 500 000
Bénéfices non répartis	211 456	508 734
	<b>1 711 456</b>	<b>2 008 734</b>
	<b>24 154 332</b>	<b>18 428 927</b>

Société des traversiers du Québec  
**Résultats et bénéfices non répartis**  
**de l'exercice terminé le 31 mars 1980**

	1980	1979
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Transport des véhicules	3 142 195	2 479 576
Transport des piétons	1 768 942	1 475 420
	<b>4 911 137</b>	<b>3 954 996</b>
<b>Dépenses</b>		
Frais d'exploitation	9 794 560	7 216 917
Frais généraux et d'administration	1 415 006	1 394 256
Amortissement des immobilisations	1 931 214	2 134 266
Amortissement des frais reportés (note 5)	39 151	39 151
Perte d'opération des restaurants, bars et tabagies	37 674	(13 150)
	<b>13 217 605</b>	<b>10 771 440</b>
	<b>8 306 468</b>	<b>6 816 444</b>
<b>Autres revenus</b> (note 8)	<b>154 949</b>	<b>236 584</b>
<b>Perte avant poste extraordinaire et la participation du gouvernement du Québec</b>	<b>8 151 519</b>	<b>6 579 860</b>
Différence entre le prix d'achat et la valeur nette des actifs acquis de la Compagnie de Traverse du Saint-Laurent Limitée		335 000
<b>Perte avant la participation du gouvernement du Québec</b>	<b>8 151 519</b>	<b>6 914 860</b>
Participation du gouvernement du Québec (note 9)	7 854 241	6 632 384
<b>Perte de l'exercice</b>	<b>297 278</b>	<b>282 476</b>
Bénéfices non répartis au début	508 734	791 210
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>211 456</b>	<b>508 734</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font intégralement partie.

Société des traversiers du Québec  
**Évolution de la situation financière**  
**de l'exercice terminé le 31 mars 1980**

	1980 \$	1979 \$
<b>Provenance des fonds</b>		
Subventions du gouvernement du Québec pour l'acquisition d'immobilisations	125 000	1 403 500
Produit de dispositions d'immobilisations	5 753	200
Emprunt pour la construction de navires	7 937 000	955 000
	<b>8 067 753</b>	<b>2 358 700</b>
<b>Utilisation des fonds</b>		
Perte de l'exercice	297 278	282 476
Éléments n'affectant pas les fonds :		
Amortissement des immobilisations	1 931 214	2 134 266
Amortissement des frais reportés	39 151	39 151
Perte sur dispositions d'immobilisations	1 177	2 184
Virement de Crédit reporté — participation gouvernementale à l'acquisition d'immobilisations	(1 854 241)	(2 077 143)
Fonds utilisés pour les opérations	179 977	184 018
Acquisitions d'immobilisations dont 83 120\$ (1979: 1 695 057\$) à même les subventions reçues pour ces fins	8 184 639	2 880 846
	<b>8 364 616</b>	<b>3 064 864</b>
<b>Diminution du fonds de roulement</b>		
Fonds de roulement au début	985 152	1 691 316
<b>Fonds de roulement à la fin</b>	<b>688 289</b>	<b>985 152</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font intégralement partie.





---

## Notes complémentaires

### 1. Constitution et objet

La Société des traversiers du Québec est une compagnie à fonds social dont les actions font partie du domaine public du Québec et sont réservées au ministre des Finances. Elle a été constituée par une loi spéciale de l'Assemblée nationale et a pour objet notamment de fournir des services de transport par traversiers entre les rives des fleuves, rivières et lacs qui sont situés dans le Québec.

### 2. Conventions comptables

Immobilisations — Une valeur basée sur le coût d'origine ou sur la valeur municipale ou déterminée à la suite d'une évaluation technique a été attribuée aux immobilisations acquises par donation. Les autres immobilisations sont inscrites au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du taux constant sur le solde dégressif (quais 5%, bâtiments 10%, navires 15%, ameublement et équipement 20%, roulant 30%).

Crédit reporté — Participation gouvernementale à l'acquisition d'immobilisations — La valeur attribuée aux biens acquis par donation ou à l'aide de subventions spécifiques est inscrite dans un compte Crédit reporté et virée à l'état des résultats au fur et à mesure que les immobilisations en cause sont amorties.

Restaurants — Les frais d'opération des restaurants ne comprennent que les charges directes et aucune imputation n'est faite pour les frais administratifs.

### 3. Placement

Ce placement a été cédé à titre gratuit par le gouvernement du Québec à la Société et représente le coût d'origine de 55 000 actions ordinaires classe « A » des 767 500 actions émises par la Compagnie de gestion de Matane Inc.

### 4. Immobilisations

	1980			1979	
	Immobilisations		Amortissement accumulé	Net	Net
	Acquises par donation	Autres			
	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	64 794	18 145		82 939	82 939
Quais	3 771 913	73 429	1 078 364	2 766 978	2 803 179
Bâtiments	785 549	197 783	153 127	830 205	878 695
Navires	19 822 071	423 556	10 728 814	9 516 813	11 111 496
* Navires en construction		8 891 913		8 891 913	954 374
Ameublement et équipement	19 829	161 686	98 251	83 264	92 363
Roulant		20 437	14 438	5 999	8 570
	<b>24 464 156</b>	<b>9 786 949</b>	<b>12 072 994</b>	<b>22 178 111</b>	<b>15 931 616</b>

\* Le 20 février 1979, la Société, autorisée par le gouvernement du Québec, a signé un contrat avec Marine Industrie Ltée pour la construction de deux navires. Le montant de 8 891 913\$ comptabilisé à l'item « Navires en construction » représente le coût encouru en date du 31 mars 1980, soit environ 90% du prix convenu pour ces navires, et les frais de financement pendant la période de construction.

Installations portuaires — Les gares et quais de Matane et Godbout appartenant au gouvernement du Québec sont mis gratuitement à la disposition de la Société.

### 5. Frais reportés

Ce poste représente les frais encourus pour l'acquisition et la modification des quais de la traverse Québec-Lévis, antérieurement à la construction de quais permanents. Ils sont amortis par montants annuels égaux sur une période de vingt ans échéant en 1993.



## 6. Dette à long terme

Le 21 mars 1979, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à emprunter jusqu'à concurrence d'une somme totale de 10 000 000\$ pour le financement de la construction de deux navires.

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes :

- À compter de leur déboursement, les prêts faits à la Société, sur sa demande, n'importe quand pendant la période de construction, portent intérêt au taux annuel de base d'une institution bancaire partie aux prêts.
- Le total des prêts en cours lors de la livraison du dernier navire sera remboursable sur une période de vingt (20) ans.
- Dans l'éventualité où toutes les actions émises et en cours du capital-actions de la Société ne seraient plus détenues pour le compte du gouvernement du Québec, le solde alors impayé sur le total des prêts consentis à la Société deviendra dû et exigible avec les intérêts courus.

## 7. Crédit reporté — Participation gouvernementale à l'acquisition d'immobilisations

	1980 \$	1979 \$
Solde au début de l'exercice	14 481 778	14 863 864
Participation de l'exercice	83 120	1 695 057
	<b>14 564 898</b>	<b>16 558 921</b>
-----		
Virement à l'état des résultats équivalant aux montants suivants :		
Amortissement des immobilisations	1 854 241	2 075 143
Disposition d'immobilisations acquises par donation		2 000
	<b>1 854 241</b>	<b>2 077 143</b>
	-----	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>12 710 657</b>	<b>14 481 778</b>
-----		
Ce solde se rapporte aux immobilisations suivantes :		
Terrains	64 794	64 794
Quais	2 697 220	2 803 179
Bâtiments	659 907	685 140
Navires	9 278 659	10 916 069
Ameublement et équipement	10 077	12 596
	<b>12 710 657</b>	<b>14 481 778</b>



## 8. Autres revenus

	1980	1979
	\$	\$
Intérêts sur dépôts à terme et soldes en banque	178 680	204 475
Intérêts sur retenue contractuelle	85 000	
Revenus financiers nets	<b>93 680</b>	<b>204 475</b>
Stationnement et divers	37 367	34 293
Recouvrement d'impôts	25 079	
Perte sur dispositions d'immobilisations	(1 177)	(2 184)
	<b>61 269</b>	<b>32 109</b>
	<b>154 949</b>	<b>236 584</b>

## 9. Participation du gouvernement du Québec

	1980	1979
	\$	\$
Subventions d'opération	6 000 000	4 220 241
Subvention — différence entre le prix d'achat et la valeur nette des actifs acquis de la Compagnie de Traverse du Saint-Laurent Limitée		335 000
Virement de Crédit reporté — participation gouvernementale à l'acquisition d'immobilisations (note 7)	1 854 241	2 077 143
	<b>7 854 241</b>	<b>6 632 384</b>

## 10. Bénéfices d'emploi

Les bénéfices d'emploi accumulés en fin d'exercice par les employés et non représentés aux états financiers sont estimés à 163 000\$.

## **11. Éventualités**

La Société conteste les comptes de taxes foncières de la Communauté Urbaine de Québec, pour les années 1976 à 1979 inclusivement, totalisant 150 976\$. La Société, étant une entreprise possédée entièrement par le gouvernement du Québec, est d'opinion que ces comptes ne sont pas justifiés pour cette période.

## **12. Événements subséquents**

Ultérieurement au 31 mars 1980, la Société a pris possession des deux navires en construction à cette date (note 4) et a décidé d'en modifier le mode de financement (note 6). Ainsi, les deux navires ont fait chacun l'objet d'une cession-bail, l'une le 10 avril 1980 pour le navire « Armand Imbeau » et l'autre, le 20 juin 1980 pour le navire « Jos Deschênes ». Ces cessions ont été faites pour des considérations égales à leur coût de construction, soit approximativement 5 millions de dollars dans chaque cas.



Bibliothèque du Ministère des Transports



QTR A 029 543